Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1119

Artikel: Intransigeance et conciliation
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011467

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
11 mars 1993 – nº 1119
Hebdomadaire romand
Trentième année

Nos délais rédactionnels — la maquette de DP est transmise à l'imprimerie le mardi en début d'après-midi et le journal est expédié le jeudi matin — ne nous ont pas permis de commenter la semaine dernière l'élection au Conseil fédéral. Retarder notre dernière édition ne nous aurait permis qu'un trop rapide commentaire, qui n'aurait guère pu se différencier de celui des quotidiens. C'est donc dans ce numéro que nous vous faisons part de nos points de vue, avec la distance qu'autorise presque une semaine de réflexions et de discussions, mais aussi avec la difficulté d'un nouveau décalage, même si les choses semblent, ce mardi, relativement claires: avec la double candidature de Christiane Brunner et Ruth Dreifuss, agréée par les partis bourgeois, une femme, syndicaliste, romande et surtout compétente aura été élue, mercredi, au Conseil fédéral, après l'annonce par Francis Matthey de son désistement.

Intransigeance et conciliation

Comment allier intransigeance et conciliation ? Comment répondre sans céder ? Quelle est la formule de la fermeté souple ?

Le parti socialiste cherche et trouve la solution par la répartition des rôles et le choix jumelé.

Au comité central et au meeting zurichois de conforter la position première: Christiane Brunner seule. Au groupe parlementaire d'accommoder la recommandation. Ce sera Christiane Brunner et, parce que femme, syndicaliste, socialiste, genevoise d'ancienne et fraîche date, son double: Ruth Dreifuss. Il y a double candidature, mais sur le même modèle. Non sans humour, la déclaration socialiste insiste sur cette identité d'engagement et d'esprit.

La photo des deux amies en vacances dans les Grisons sera à nouveau publiée. Christiane Brunner se tient au centre du groupe, Ruth Dreifuss plus discrètement sur le côté.

Il y a dans l'élection au Conseil fédéral, toujours, des combinaisons subtiles comme une partie d'échecs, donc une part de jeu. La proposition socialiste n'est pas seulement une rocade subtile, elle a quelque chose de ludique.

Une fois encore l'essentiel n'est pas là. Ce qui est en question, c'est la participation socialiste au gouvernement. Une partie de l'Assemblée fédérale veut la limiter au seul Otto Stich. Plusieurs conservateurs de droite ou d'extrême-droite ont voté pour Francis Matthey non pas pour ses qualités reconnues d'homme d'Etat, mais pour pousser les socialistes à la faute. L'enjeu reste pourtant le rôle gouvernemental des socialistes. Il dépasse les personnes.

Mais s'il y a accord, comme nous le souhaitions, pour reconduire la formule, chacun sait qu'il faut lui donner un contenu en fonction des problèmes du pays et de ses difficultés d'image internationale, de déchirure interne encore jamais subies avec une telle acuité.

Après l'élection d'une conseillère fédérale ressurgiront les problèmes nationaux concrets. La résolution de la crise successorale n'est que le prélude à leur examen approfondi. Participer oui, mais pour faire quoi, en commun ?

AG